



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

maladies du bétail

Question écrite n° 75870

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur l'impact de l'utilisation des antibiotiques dans l'élevage animalier. La découverte des médicaments antibiotiques a marqué une étape capitale de la lutte contre les maladies infectieuses. Toutefois, l'apparition et l'extension rapide du phénomène de résistance aux antibiotiques, font que, chaque année, plus de vingt millions de patients, dans le monde, meurent d'une maladie infectieuse. En effet, des bactéries, autrefois sensibles, développent des résistances à des médicaments jusque-là efficaces, ceci en raison d'une prescription à grande échelle et parfois impropre. A ce phénomène alarmant s'ajoute le recours intensif à ces produits dans l'élevage animalier, puisque en milieu vétérinaire les antibiotiques issus de la pharmacopée humaine, sont utilisés, sans règles strictes, soit comme promoteurs de croissance, soit à des fins prophylactiques et thérapeutiques. Lors de l'abattage de ces animaux, une contamination de la viande est quasi inévitable. Il semblerait, selon des experts, qu'un des moyens de pallier ce problème, serait d'utiliser des antibiotiques différents de ceux usités en médecine humaine, voire, dans le cadre idéal, de restreindre cet emploi à des fins justifiées et nécessaires. Aussi, il souhaiterait qu'il lui fasse part de son sentiment sur la question et s'il entend prendre des mesures à cet effet.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75870

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mai 2002, page 2268